

<https://www.pressegauche.org/Manque-de-bras-dans-les-CHSLD-Les-travailleuses-des-EESAD-penalisees-SQEES-FTQ>



Manque de bras dans les CHSLD - Les travailleuses des EÉSAD pénalisées (SQEES-FTQ)



- Communiqués -
Date de mise en ligne : samedi 25 avril 2020

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 25 avril 2020 - Hier, le premier ministre Legault invitait la population à aller travailler en CHSLD en tant qu'aide de service en vantant le salaire de 21,28 \$ de l'heure, et la semaine passée, il annonçait une bonification de 4\$ aux personnes préposées à domicile des entreprises d'économie sociale d'aide à domicile (EÉSAD).

« Le premier ministre semble fier d'accorder ce qu'il considère un bon salaire à des gens qui n'ont aucune expérience dans le milieu de la santé. C'est là une bonne chose, car il y a un réel manque de bras dans les CHSLD et les résidences pour personnes âgées. Cependant, lorsqu'il a fait appel à du personnel d'expérience dans les EÉSAD pour qu'ils aillent en CHSLD tout en restant à l'emploi de leur employeur, il annonçait qu'une maigre prime de 4\$ de l'heure. Ce faisant, ce personnel d'expérience, qui gagne un salaire près du minimum, se retrouve moins bien payé que du personnel sans expérience. On peut comprendre qu'il y ait une certaine frustration de leur part », explique Sylvie Nelson, présidente du Syndicat québécois des employées et employés de service, affilié à la FTQ (SQEES-FTQ).

« Il faut que le gouvernement bonifie les salaires des travailleuses et travailleurs des EÉSAD qui prêtent main-forte dans les CHSLD à la hauteur de leurs collègues préposés aux bénéficiaires, primes comprises. C'est une question d'équité », conclut Sylvie Nelson.

Le SQEES-FTQ réitère que la prime de 8% pour les travailleuses et les travailleurs des EÉSAD qui continuent à donner l'aide à domicile aux personnes en perte d'autonomie n'est pas suffisante. Ces travailleuses et ces travailleurs contribuent pourtant à maintenir une clientèle, souvent vulnérable, hors des CHSLD ou des ressources intermédiaires.